

FORMATIONS PRESENTIELLES NIMES SAGES FEMMES 2020

PRISE EN CHARGE ANDPC

(indemnité de 530€)



Avec reste à charge de

200€ en financement Pro

PRISE EN CHARGE FIF-PL (900€ / an)



FINANCEMENT

PROFESSIONNEL 580€

(charge

professionnelle =

diminution URSSAF et

Carpimko + 130€ de

crédit d'impot)



Novembre	Lundi	16
	Mardi	17

Urgences: prise en charge des patients en situations sanitaires exceptionnelles

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:













